CHAUFFAGE & EAU CHAUDE
Bruxelles et environs
sos-express.be

DOCUMENTATION CONSTRUCTEUR / FR

Remeha

Calenta Ace

Notice constructeur

NOTICE / MODE D?EMPLOI

notice d?utilisation (FR)

Document constructeur intégral à la suite de cette couverture.

Entretien ou dépannage de votre chaudière ?

0493 50 50 50

SOS Express : informations et demande

Scannez ou cliquez

Document constructeur original. Couverture : SOS Express.

La notice originale commence à la page suivante.

Belgique

fr

Deutsche Anleitung auf Anfrage erhältlich

remeha



Notice d'utilisation

Chaudière murale gaz à haut rendement

Calenta Ace

15ds - 25ds - 25/28 - 35ds - 35/39

Cher client,

Merci d'avoir fait l'acquisition de cet appareil.

Nous vous invitons à lire attentivement la présente notice avant d'utiliser votre appareil. Conservez ce document dans un endroit adapté afin de pouvoir vous y référer ultérieurement. Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires. Notre service Après-Vente et notre équipe technique peuvent vous apporter leur aide dans ces opérations.

Nous espérons que vous profiterez de votre produit pendant de longues années.

Table des matières

1 Consignes de sécurité 5
1.1 Consignes générales de sécurité 5
1.2 Recommandations 6
1.3 Responsabilités 8
1.3.1 Responsabilité de l'utilisateur 8
1.3.2 Responsabilité de l'installateur 8
1.3.3 Responsabilité du fabricant 9

2 A propos de cette notice 10
2.1 Généralités 10
2.2 Documentation complémentaire 10
2.3 Symboles utilisés 10
2.3.1 Symboles utilisés dans la notice 10

3 Caractéristiques techniques 11
3.1 Homologations 11
3.1.1 Certifications 11
3.2 Données techniques 11

4 Description du produit 14
4.1 Description générale 14
4.2 Principe de fonctionnement 14
4.2.1 Réglage gaz/air 14
4.2.2 Combustion 14
4.2.3 Chauffage et production d'eau chaude sanitaire 14
4.2.4 Dispositif de remplissage automatique 15
4.3 Description du tableau de commande 15
4.3.1 Description des composants 15
4.3.2 Description de l'écran d'accueil 15
4.3.3 Description du menu principal 16
4.3.4 Définition de zone 17
4.3.5 Définition de l'activité 17

5 Utilisation 18
5.1 Utilisation du tableau de commande 18
5.1.1 Modifier les réglages de l’afficheur 18
5.1.2 Modifier le nom et le symbole d’une zone 18
5.1.3 Modifier le nom d'une activité 18
5.1.4 Mise en marche ou arrêt du chauffage central 19
5.2 Mise en route 19
5.3 Arrêt 19
5.4 Protection antigel 20

6 Réglages 21
6.1 Liste des paramètres 21
6.1.1 Paramètres de l'unité de commande CU-GH08 21
6.2 Modifier la température ambiante d’une zone 23
6.2.1 Changer le mode de fonctionnement d’une zone 23
6.2.2 Modifier temporairement la température ambiante 23
6.2.3 Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ambiante 23
6.3 Modifier la température de l'eau chaude sanitaire 24
6.3.1 Modifier le mode de fonctionnement de l'eau chaude sanitaire 24
6.3.2 Augmenter temporairement la température de l'eau chaude sanitaire 24
6.3.3 Modifier les températures d'eau chaude de confort et réduite 25
6.3.4 Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ECS 25
6.4 Activer tous les programmes de vacances 26

7 Entretien 27
7.1 Généralités 27
7.2 Instructions d’entretien 27
7.3 Remplir le système 27
7.3.1 Remplissage du système à l'aide du dispositif de remplissage automatique 27
7.3.2 Activer le dispositif de remplissage automatique 28
7.4 Purge du système 29

7.5 Vidange de l'installation 30

8 En cas de dérangement 31
8.1 Codes d'erreur 31
8.1.1 Avertissement 31
8.1.2 Blocage 31
8.1.3 Verrouillage 31
8.1.4 Notification des codes de défaut 31
8.2 Afficher le nom de l'installateur et son numéro de téléphone 31
8.3 Problèmes et solutions 32

9 Mise au rebut 33
9.1 Mise au rebut et recyclage 33

10 Environnement 34
10.1 Économies d'énergie 34
10.1.1 Thermostats d'ambiance et réglages 34

11 Garantie 35
11.1 Généralités 35
11.2 Conditions de garantie 35

12 Annexes 36
12.1 Informations ErP 36
12.1.1 Fiche produit 36
12.1.2 Fiche de produit combiné 37

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité

Danger
En cas d'odeur de gaz :

1. Ne pas utiliser de flammes nues, ne pas fumer, ne pas actionner de contacts ou d'interrupteurs électriques (sonnette, éclairage, moteur, ascenseur, etc.).
2. Couper l'alimentation en gaz.
3. Ouvrir les fenêtres.
4. Évacuer les lieux.
5. Contacter un installateur qualifié.

Danger
En cas d'émanations de fumées :

1. Éteindre la chaudière.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Évacuer les lieux.
4. Contacter un installateur qualifié.

Avertissement
Ne pas toucher aux conduits de fumées. Selon les réglages de la chaudière, la température des conduits de fumées peut dépasser 60 °C.

Avertissement
Ne pas entrer en contact prolongé avec les radiateurs. Selon les réglages de la chaudière, la température des radiateurs peut dépasser 60 °C.

Avertissement
Faire preuve de prudence en cas d'utilisation de l'eau chaude sanitaire. Selon les réglages de la chaudière, la température de l'eau chaude sanitaire peut dépasser 65 °C.

Avertissement
L'utilisation de la chaudière et son installation par l'utilisateur final (vous) doivent être limitées aux opérations décrites dans ce manuel. Toutes les autres actions ne peuvent être entreprises que par un installateur/ingénieur qualifié.

Avertissement
Le tuyau d’évacuation des condensats ne doit pas être remplacé ou étanché. Si un système de neutralisation des condensats est utilisé, le système doit être régulièrement nettoyé, conformément aux instructions du fabricant.

Attention
S'assurer que la chaudière est régulièrement entretenue. Contacter un installateur qualifié ou souscrire un contrat de maintenance pour l'entretien de la chaudière.

Attention
Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

Important
Vérifier régulièrement la présence d'eau et la pression dans l'installation de chauffage.

1.2 Recommandations

Danger
Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins huit ans, par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou par des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, à condition qu'ils soient supervisés, qu'ils aient reçu des instructions relatives à une utilisation sûre de l’appareil et qu'ils comprennent les risques encourus. Ne laissez pas les enfants jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Avertissement
L'installation et l'entretien de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Avertissement
Seuls des professionnels qualifiés sont autorisés à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

Avertissement
Le démontage et la mise au rebut de la chaudière doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

Avertissement
Pour éviter toute situation dangereuse, si le cordon secteur est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant d'origine, le concessionnaire du fabricant ou une autre personne disposant des compétences requises.

Danger
Pour des raisons de sécurité, nous recommandons d'installer les alarmes de fumée et de CO à des emplacements appropriés de votre domicile.

Attention

- La chaudière doit rester accessible à tout moment.
- La chaudière doit être installée dans un local à l'abri du gel.
- Si le cordon secteur est raccordé de façon permanente, toujours monter un interrupteur principal bipolaire avec une distance d'ouverture d'au moins 3 mm (EN 60335-1).
- Vidanger la chaudière et l'installation de chauffage si l'habitation demeure vacante pendant une longue période et s'il y a risque de gel.
- La protection antigel ne fonctionne pas si la chaudière a été mise hors service.
- Le système de protection intégré protège uniquement la chaudière, pas l'installation.
- Vérifier régulièrement la pression hydraulique dans l'installation. Si la pression hydraulique est inférieure à 0,8 bar, ajouter de l'eau dans l'installation (pression hydraulique recommandée : 1,5 à 2 bar).

Important
Conserver ce document à proximité de la chaudière.

Important
Les autocollants d'instructions et d'avertissement ne doivent jamais être retirés ni recouverts. Ils doivent rester lisibles pendant toute la durée de vie de la chaudière. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

Important
Des modifications ne peuvent être effectuées sur la chaudière qu'après autorisation écrite de **Remeha**.

1.3 Responsabilités

1.3.1 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, vous devez respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état et à proximité de l'appareil.

1.3.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage CE et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.
- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Généralités

Cette notice est destinée à l'utilisateur d'une chaudière Calenta Ace.

Important
Cette notice est également disponible sur notre site Internet.

2.2 Documentation complémentaire

La documentation suivante est disponible en complément de la présente notice :

- Notice d’installation et d’entretien

2.3 Symboles utilisés

2.3.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents symboles sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement.

Danger
Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.

Avertissement
Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.

Attention
Risque de dégâts matériels.

Important
Attention, informations importantes.

Voir
Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

3 Caractéristiques techniques

3.1 Homologations

3.1.1 Certifications

Tab.1 Certifications

Numéro d'identification CE	**PIN 0063CR3604**
Classe NOx(1)	**6**
Type de raccordement	B_{23P}, B_{33}
	C_{13}, C_{33}, C_{53}, $C_{63(X)}$, C_{93}, $C_{(10)3}$, $C_{(12)3}$
(1) EN 15502–1	

3.2 Données techniques

Tab.2 Généralités

Calenta Ace			15ds	25ds	25/28	35ds	35/39
Puissance nominale (Pn) en mode chauffage (80 °C/60 °C) G20 (gaz H)	min-max (1)	kW	3,0 - 14,9 14,9	5,0 - 24,8 24,8	5,0 - 24,8 19,9	7,0 - 34,5 34,5	7,0 - 34,5 24,8
Puissance nominale (Pn) en mode chauffage (80/60 °C) G25 (gaz L)	min–max (1)	kW	2,5 - 12,4 12,4	4,2 - 20,6 20,6	4,2 - 20,6 20,6	5,9 - 28,6 28,6	5,9 - 28,6 20,6
Puissance nominale (Pn) en mode production ECS G20 (gaz H)	min–max (1)	kW	- -	- -	5,0 - 27,8 27,8	- -	7,0 - 38,5 38,5
Puissance nominale (Pn) en mode production ECS G25 (gaz L)	min–max (1)	kW	- -	- -	4,2 - 23,7 23,7	- -	6,1 32,2 32,2
(1) Réglage d'usine							

Tab.3 Informations sur le gaz et les fumées

Calenta Ace			15ds	25ds	25/28	35ds	35/39
Consommation de gaz G20 (gaz H)	min-max	m^3/h	0,33 - 1,59	0,55 - 2,65	0,55 - 2,96	0,77 - 3,68	0,77 - 4,11
Consommation de gaz G25 (gaz L)	min-max	m^3/h	0,32 - 1,07	0,32 - 2,55	0,53 - 2,86	0,75 - 3,59	0,75 - 3,96
Consommation de gaz G31 (propane)	min-max	m^3/h	0,21 - 0,61	0,24 - 1,02	0,24 - 1,15	0,30 - 1,42	0,30 - 1,59
Émissions annuelles de NOx G20 (gaz H) EN15502 : O_2 = 0 %		ppm	17	16	16	27	-

Tab.4 Données du circuit chauffage

Calenta Ace			15ds	25ds	25/28	35ds	35/39
Volume d'eau		l	1,7	1,7	1,7	2,3	2,3
Pression hydraulique de service (PMS)	max	bar	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Température de l'eau	max	°C	110,0	110,0	110,0	110,0	110,0
Température de service	max	°C	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0

Tab.5 Donnée du circuit de l'ECS

Calenta Ace			25/28	35/39
Débit d'eau chaude D spécifique (60 °C)		l/min	8,2	11
Débit d'eau chaude D spécifique (40 °C)		l/min	14,5	20,3
Seuil de débit(1)	max	l/min	1,5	1,5
Pression de service (Pmw)		bar	8	8
(1) Quantité d'eau minimale devant être soutirée au robinet pour démarrer la chaudière.				

Tab.6 Données électriques

Calenta Ace			15ds	25ds	25/28	35ds	35/39
Tension d'alimentation		V~	230	230	230	230	230
Puissance électrique absorbée - à pleine charge	max (1)	W	67 67	77 77	84 68	93 93	106 71
(1) Réglage d'usine.							

Tab.7 Autres données

Calenta Ace			15ds	25ds	25/28	35ds	35/39
Poids total (à vide)		kg	38	38	40	33	35

Tab.8 Paramètres techniques

Calenta Ace			15ds	25ds	25/28	35ds	35/39
Chaudière à condensation			Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Chaudière basse température(1)			Non	Non	Non	Non	Non
Chaudière de type B1			Non	Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Non	Non	Oui	Non	Oui
Puissance thermique nominale	*Prated*	kW	15	25	25	35	35
Puissance calorifique utile à puissance calorifique nominale et en mode haute température(2)	P_4	kW	14,9	24,8	24,8	34,5	34,5
Puissance calorifique utile à 30 % de la puissance calorifique nominale et en régime basse température(1)	P_1	kW	5,0	8,3	8,3	11,6	11,6
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	94	94	94	95	95
Efficacité utile à la puissance calorifique nominale et en régime haute température(2)	η_4	%	89,5	89,4	89,4	89,3	89,3
Efficacité utile à 30 % de la puissance calorifique nominale et en régime basse température(1)	η_1	%	99,3	99,2	99,2	99,6	99,6
Consommation d'électricité auxiliaire							
Pleine charge	*elmax*	kW	0,027	0,037	0,037	0,050	0,050
Charge partielle	*elmin*	kW	0,018	0,017	0,017	0,018	0,018
Mode veille	P_{SB}	kW	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004
Autres éléments							
Pertes thermiques en veille	P_{stby}	kW	0,078	0,078	0,078	0,054	0,054

Calenta Ace			15ds	25ds	25/28	35ds	35/39
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P_{ign}	kW	-	-	-	-	-
Consommation annuelle d'énergie	Q_{HE}	GJ	46	76	76	105	105
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L_{WA}	dB(A)	45	51	51	53	53
Émissions d'oxydes d'azote	NO_X	mg/kWh	27	25	25	41	41
Paramètres eau chaude sanitaire							
Profil de soutirage déclaré			-	-	A	-	A
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	-	-	0,169	-	0,188
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh	-	-	37	-	41
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η_{wh}	%	-	-	88	-	87
Consommation journalière de combustible	Q_{fuel}	kWh	-	-	22,045	-	27,713
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ	-	-	17	-	22

(1) Par basse température, on entend 30 °C pour les chaudières à condensation, 37 °C pour les chaudières basse température et 50 °C (à l'entrée du dispositif de chauffage) pour les autres dispositifs de chauffage.
(2) Par mode haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température de départ de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.

Voir
Voir au dos de cette notice pour les coordonnées de contact.

4 Description du produit

4.1 Description générale

La chaudière Calenta Ace est une chaudière murale gaz, aux caractéristiques suivantes :

- Chauffage à haut rendement
- Faibles émissions de polluants
- Dispositif de remplissage automatique
- Tableau de commande électronique haute qualité
- Installation et raccordement facilités grâce au dosseret de montage livré avec l'appareil.

Les types de chaudière suivants sont disponibles :

Type	Mode
Calenta Ace 15ds Calenta Ace 25ds Calenta Ace 35ds	Chauffage uniquement (possibilité de produire de l'eau chaude sanitaire en utilisant un ballon d'eau chaude indépendant).
Calenta Ace 25/28 Calenta Ace 35/39	Chauffage et production d'eau chaude sanitaire.

4.2 Principe de fonctionnement

4.2.1 Réglage gaz/air

L'habillage de la chaudière lui sert également de caisson d'air. Le ventilateur aspire l'air comburant. Le gaz est injecté dans le venturi, puis mélangé à l'air comburant. La vitesse du ventilateur est modulée en fonction des réglages, de la demande de chauffe et des températures réelles mesurées par les sondes de température. La modulation du rapport gaz/air permet d'ajuster précisément l'une à l'autre les quantités requises de gaz et d'air. Cela permet une combustion optimale sur l'ensemble de la plage de puissance. Le mélange gaz/air arrive ensuite au brûleur, où il est allumé par l'électrode d'allumage.

4.2.2 Combustion

Le brûleur chauffe l'eau de chauffage qui circule dans l'échangeur thermique. Si la température des fumées est inférieure au point de rosée (environ 55 °C), la vapeur d'eau se condense à l'arrière de l'échangeur thermique. La chaleur qui est dégagée lors de ce processus de condensation (la chaleur dite latente ou de condensation) est également transférée à l'eau de chauffage. Les fumées refroidies sont évacuées vers le tuyau d'évacuation des fumées. L'eau de condensation est évacuée dans un siphon.

4.2.3 Chauffage et production d'eau chaude sanitaire

Sur les chaudières de type chauffage/production d'eau chaude sanitaire, l'eau sanitaire est chauffée par un échangeur à plaques intégré. Une vanne à trois voies détermine si l'eau chauffée afflue vers l'installation de chauffage centrale ou l'échangeur à plaques. Une sonde dans le robinet indique que le robinet d'eau chaude a été ouverte. La sonde envoie un signal à l'unité de commande qui garantit que la chaudière produit de l'eau chaude. Lorsque la chaudière est en veille, la vanne à trois voies commute sur l'échangeur à plaques. La pompe et la chaudière sont alors mises en marche. Lorsque la chaudière passe en mode CH, la vanne 3 voies est basculée. Il s'agit d'une vanne 3 voies à ressort qui ne consomme de l'électricité que lorsqu'elle bascule dans une autre position

L'eau de CH chauffe l'eau du robinet dans l'échangeur à plaques. En mode confort, si aucune eau chaude n'est prélevée, la chaudière chauffe régulièrement l'échangeur thermique. Les éventuelles particules de

calcaire sont retenues en dehors de l'échangeur à plaques par l'intermédiaire d'un filtre à eau auto-nettoyant (auto-nettoyage une fois toutes les 76 heures).

La double chaudière solo possède un double système de chauffage. Une vanne 3 voies détermine si l'eau chauffée alimente le système de chauffage central (circuit principal) ou une unité d'eau chaude installée séparément (circuit secondaire).

4.2.4 Dispositif de remplissage automatique

La chaudière possède un dispositif de remplissage automatique situé sous celle-ci.

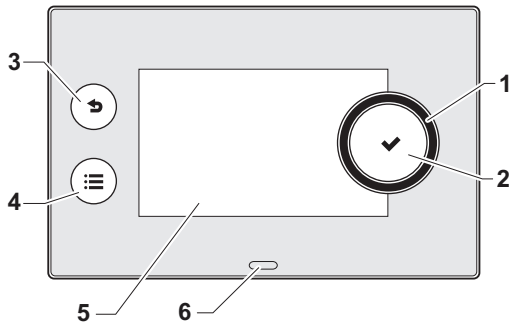
Le dispositif de remplissage automatique remplit le système de chauffage central dès que la pression hydraulique est inférieure à la valeur minimum réglée. Le remplissage peut être automatique ou semi-automatique. En réglage semi-automatique, le remplissage ne démarrera qu'après confirmation de la part de l'utilisateur. Le dispositif de remplissage automatique peut aussi être utilisé pour remplir un système vide.

Si le remplissage prend trop de temps ou a lieu trop souvent (par exemple, à cause de fuites dans le système), un code d'avertissement apparaît sur l'affichage et le remplissage s'arrête.

4.3 Description du tableau de commande

4.3.1 Description des composants

Fig.1 Composants du tableau de commande



1 Bouton rotatif pour sélectionner une icône, un menu ou un paramètre
2 Bouton ✔ pour valider la sélection
3 Bouton de retour ⮌ pour revenir au niveau ou au menu précédent
4 Bouton de menu ☰ pour retourner au menu principal
5 Écran
6 LED d'indication d'état :
- vert continu = fonctionnement normal
- vert clignotant = avertissement
- rouge fixe = arrêt
- rouge clignotant = verrouillage

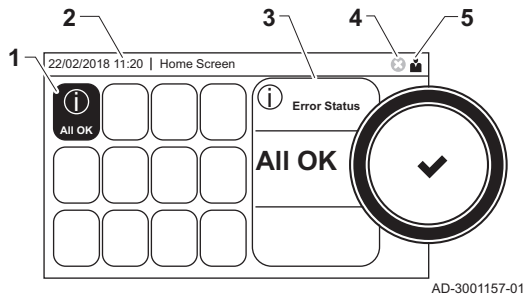
4.3.2 Description de l'écran d'accueil

Cet écran s'affiche automatiquement après le démarrage de l'appareil. Le tableau de commande passe automatiquement en veille (écran noir) si l'écran n'est pas touché pendant 5 minutes. Appuyer sur n'importe lequel des boutons du tableau de commande pour réactiver l'écran.

Pour repasser de n'importe quel menu à l'écran d'accueil, appuyer sur le bouton de retour ⮌ pendant quelques secondes.

Les icônes sur l'écran d'accueil permettent d'accéder rapidement aux menus correspondants. Utiliser le bouton rotatif pour passer au menu souhaité et appuyer sur le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

Fig.2 Icônes sur l'écran d'accueil



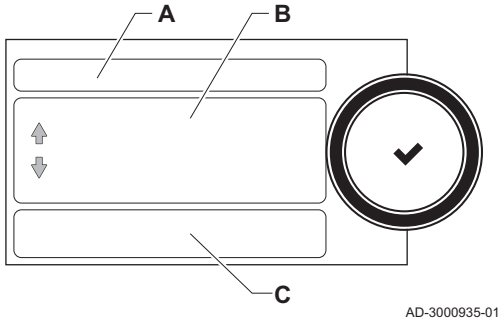
1 Icônes : l'icône sélectionnée est mise en surbrillance
2 Date et heure | Nom de l'écran (position courante dans le menu)
3 Informations sur l'icône sélectionnée
4 Témoin d'erreur (uniquement visible si une erreur a été trouvée)
5 Icône affichant le niveau de navigation :

- : Niveau ramoneur
- : Niveau utilisateur
- : Niveau installateur
 Le niveau installateur est protégé par un code d'accès. Lorsque ce niveau est actif, l'état de l'icône [] passe de **OFF** à **ON**.

4.3.3 Description du menu principal

Il est possible d'aller directement depuis n'importe quel menu au menu principal en appuyant sur le bouton menu ≡. Le nombre de menus accessibles dépend du niveau d'accès (utilisateur ou installateur).

Fig.3 Éléments du menu principal



A Date et heure | Nom de l'écran (position courante dans le menu)
B Menus disponibles
C Brève explication du menu sélectionné

Tab.9 Menus disponibles pour l'utilisateur

Description	Icône
Paramètres système	
Informations	

Tab.10 Menus disponibles pour l'installateur

Description	Icône
Configuration de l'installation	
Menu mise en service	
Menu Maintenance avancée	
Historique des erreurs	
Paramètres système	
Informations	

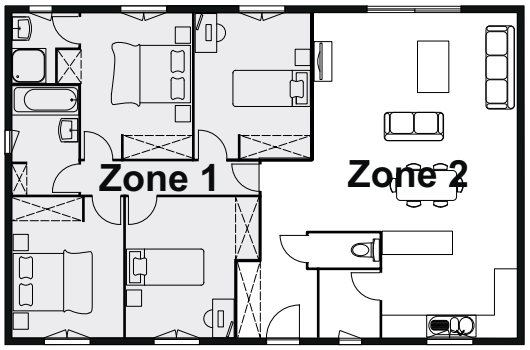
■ Signification des icônes affichées à l'écran

Tab.11 Icônes

	Niveau utilisateur		Informations
	Niveau installateur		Affichage des erreurs
	Niveau ramoneur		Réglages du système
	Révision		Pression hydraulique
	Programme horaire		ECS 1
	Remplacement temporaire du programme horaire		ECS 2
	Programme vacances		Dérogation ECS activé
	Manuel		Chaudière gaz
	Mode économique		Niveau de puissance du brûleur (1 à 5 barres, chaque barre représentant 20 %)
	Protection antigel		Brûleur en marche
	Chauffage central en marche		Sonde de température extérieure
	Toutes zones (circuits)		Ballon ECS
	Séjour(1)		Chauffe-eau solaire
	Cuisine(1)		Cascade

	Chambre(1)		Pompe
	Bureau(1)		Vanne à trois voies
	Cave(1)		
(1) Icône réglable en fonction de la zone de chauffage			

Fig.4 Deux zones



MW-1001145-1

4.3.4 Définition de zone

Zone est le terme utilisé pour dénommer les différents circuits hydrauliques CIRCA, CIRCB, ... Il désigne plusieurs pièces de la maison, desservies par le même circuit.

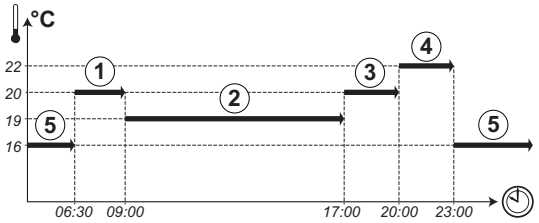
Tab.12 Exemple de deux zones

Zone	Nom d'usine
Zone 1	CIRCA
Zone 2	CIRCB

Pour de plus amples informations, voir
Modifier le nom et le symbole d'une zone, page 18

4.3.5 Définition de l'activité

Fig.5 Activités d'un programme horaire



MW-1001144-2

L'activité est le terme utilisé pour programmer les plages horaires d'un programme horaire. Le programme horaire définit la température ambiante des différentes activités de la journée. Une consigne de température est associée à chaque activité. La dernière activité de la journée est valable jusqu'à la première activité du jour suivant.

Tab.13 Exemple d'activités

Début de l'activité	Activité	Consigne de température
6h30	Matin(1)	20 °C
9h00	Absence(2)	19 °C
17h00	Confort (3)	20 °C
20h00	Soirée (4)	22 °C
23h00	Réduit (5)	16 °C

Pour de plus amples informations, voir
Modifier le nom d'une activité, page 18

5 Utilisation

5.1 Utilisation du tableau de commande

5.1.1 Modifier les réglages de l'afficheur

1. Appuyer sur le bouton ☰.
2. Sélectionner **Paramètres système** ⚙.
3. Exécuter l'une des opérations décrites dans le tableau ci-dessous :

Tab.14 Paramètres d'affichage

Menu Réglages du système	Réglages
Date et heure	Définir la date et l'heure actuelles.
Pays et langue	Sélectionner le pays et la langue.
Heure d'été	Activer ou désactiver l'heure d'été pour économiser de l'énergie pendant l'été
Contact de l'installateur	Saisir le nom et le numéro de téléphone de l'installateur
Noms des Activités chauffage	Créer les noms des activités du programme horaire
Régler la luminosité de l'écran	Ajuster la luminosité de l'écran
Activer le clic	Activer ou désactiver le son du clic du bouton rotatif
Informations de licence	Lire les informations détaillées sur les licences des logiciels, des cartes électroniques et des plates-formes

5.1.2 Modifier le nom et le symbole d'une zone

On peut modifier le nom et le symbole d'une zone.

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Sélectionner **Configuration de zone**.
3. Sélectionner **Nom du circuit**.
 ⇨ Un clavier alphanumérique s'affiche.
4. Modifier le nom de la zone (20 caractères maximum):
 4.1. Appuyer sur le bouton rotatif ✔ pour copier une lettre, un chiffre ou un symbole.
 4.2. Sélectionner ← pour supprimer une lettre, un chiffre ou un symbole.
 4.3. Sélectionner ␣ pour ajouter un espace.
5. Sélectionner le symbole ✔ à l'écran une fois que le nom est complet.
6. Appuyer sur le bouton rotatif ✔ pour confirmer la sélection.
7. Sélectionner **Symbole du circuit**.
8. Modifier le symbole de la zone.

Pour de plus amples informations, voir
Définition de zone, page 17

5.1.3 Modifier le nom d'une activité

Il est possible de modifier le nom des activités dans le programme horaire.

1. Appuyer sur le bouton ☰.
2. Sélectionner **Paramètres système** ⚙.
3. Sélectionner **Noms des Activités chauffage**.
 ⇨ Une liste de 6 activités et leurs noms standard est affichée :

Activité 1	Réduit
Activité 2	Confort
Activité 3	Absence
Activité 4	Matin
Activité 5	Soirée
Activité 6	Réglable

4. Sélectionner une activité.
 ⇨ Un clavier alphanumérique s'affiche.
5. Modifier le nom de l'activité :
 5.1. Appuyer sur le bouton rotatif ✔ pour copier une lettre, un chiffre ou un symbole.
 5.2. Sélectionner ← pour supprimer une lettre, un chiffre ou un symbole.
 5.3. Sélectionner ␣ pour ajouter un espace.
6. Sélectionner le symbole ✔ à l'écran une fois que le nom est complet.
7. Appuyer sur le bouton rotatif ✔ pour confirmer la sélection.

Pour de plus amples informations, voir
Définition de l'activité, page 17

5.1.4 Mise en marche ou arrêt du chauffage central

Il est possible d'arrêter la fonction de chauffage central de la chaudière, pour économiser de l'énergie, par exemple pendant la période estivale.

1. Sélectionner l'icône [🔥].
2. Sélectionner **Fonction CC on/off**.
3. Sélectionner le réglage suivant :
 3.1. **Arrêt** pour arrêter la fonction de chauffage central.
 3.2. **On** pour remettre en marche la fonction de chauffage central.

5.2 Mise en route

Démarrer la chaudière de la façon suivante :

1. Ouvrir le robinet gaz de la chaudière.
2. Insérer la prise électrique de la chaudière dans une prise avec terre.
3. Mettre la chaudière en marche à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt.
4. La chaudière démarre également un cycle de purge automatique d'environ 3 minutes.
5. Vérifier la pression hydraulique du système de chauffage central indiquée sur l'afficheur du tableau de commande. Au besoin, faire l'appoint en eau de l'installation de chauffage central.

L'état actuel de fonctionnement de la chaudière est signalé au moyen de l'indicateur d'état du tableau de commande.

Pour de plus amples informations, voir
Remplir le système, page 27

5.3 Arrêt

Si l'installation de chauffage n'est pas utilisée sur une période prolongée, il est recommandé de couper l'alimentation électrique de la chaudière.

1. Éteindre la chaudière à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt.
2. Couper l'alimentation en gaz.
3. Garder le local à l'abri du gel.

5.4 Protection antigel

Attention

- Mettre la chaudière hors tension et la vidanger ainsi que l'installation de chauffage central si l'habitation ou le bâtiment ne va pas être utilisé pendant une longue période et s'il y a risque de gel
- La protection antigel ne fonctionne pas si la chaudière a été mise hors service.
- La protection intégrée concerne uniquement la chaudière. Elle ne s'applique pas au système, ni aux radiateurs.
- Ouvrir les robinets de tous les radiateurs raccordés au système.

Régler la consigne de température à une valeur basse, par exemple à 10 ºC.

Si la température de l'eau de chauffage de la chaudière baisse trop, le dispositif de protection intégré se met en marche. Ce dispositif fonctionne comme suit :

- Si la température de l'eau est inférieure à 7 °C, la pompe se met en marche.
- Si la température de l'eau est inférieure à 4 °C, la chaudière se met en marche.
- La température de l'eau est supérieure à 10 °C, la chaudière se met à l'arrêt et la pompe continue à fonctionner pendant un court moment.

Une sonde extérieure peut être raccordée à la chaudière pour éviter le gel du système et des radiateurs dans des espaces sujets au gel (par exemple, un garage).

6 Réglages

6.1 Liste des paramètres

Important
Toutes les options possibles sont indiquées dans la plage de réglage. L'affichage de la chaudière n'indique que les réglages pertinents pour l'appareil.

6.1.1 Paramètres de l'unité de commande CU-GH08

Important
- Tous les tableaux indiquent les réglages d'usine des paramètres.
- Le tableau répertorie également les paramètres qui s'appliquent uniquement au cas où la chaudière est associée à d'autres équipements tels qu'une sonde extérieure ou un dispositif de remplissage automatique.

Tab.15 [] / [] / [] / [] /[] > Réglage Circuit de Chauffage > CIRCA

Affichage texte	Description	Plage de réglage	15ds	25ds	25/28	35ds	35/39
Nom du circuit	Nom du circuit		0	0	0	0	0
HeureDébut Vac Circ	Heure de début des Vacances du circuit		-	-	-	-	-
HeureFinVacances Circ	Heure de fin des Vacances du circuit		-	-	-	-	-
HeureFinChangeMode	Heure fin changement mode circuit		-	-	-	-	-
Cons Tdep Circ	Consigne de la température départ du circuit sans sonde extérieure	0 °C - 90 °C	75	75	75	75	75
C.Util.Tamb Activité	Consigne Utilisateur de la température ambiance du circuit en Activité	5 °C - 30 °C	16	16	16	16	16
C.Util.Tamb Activité	Consigne Utilisateur de la température ambiance du circuit en Activité	5 °C - 30 °C	20	20	20	20	20
C.Util.Tamb Activité	Consigne Utilisateur de la température ambiance du circuit en Activité	5 °C - 30 °C	6	6	6	6	6
C.Util.Tamb Activité	Consigne Utilisateur de la température ambiance du circuit en Activité	5 °C - 30 °C	21	21	21	21	21
C.Util.Tamb Activité	Consigne Utilisateur de la température ambiance du circuit en Activité	5 °C - 30 °C	22	22	22	22	22
C.Util.Tamb Activité	Consigne Utilisateur de la température ambiance du circuit en Activité	5 °C - 30 °C	20	20	20	20	20
ConsAmb Circ Manuel	Réglage manuel de la consigne ambiance du circuit	5 °C - 30 °C	20	20	20	20	20
Mode Fct Circ	Mode de fonctionnement du circuit	0 = Programmation 1 = Manuelle 2 = Hors-gel 3 = Temporaire	1	1	1	1	1
Cons Amb Dérogation	Consigne ambiance dérogation pour le circuit sélectioonné	5 °C – 30 °C	20	20	20	20	20

Affichage texte	Description	Plage de réglage	15ds	25ds	25/28	35ds	35/39
Zone, cheminée	Mode Cheminée actif	0 = Arrêt 1 = On	0	0	0	0	0
Symbole du circuit	Choisir le symbole qui représentera le circuit	0 = Aucun 1 = Tout 2 = Chambre 3 = Séjour 4 = Bureau 5 = Extérieur 6 = Cuisine 7 = Cave	3	3	3	3	3

Tab.16 [🚿] > Réglage ECS

Affichage texte	Description	Plage de réglage	15ds	25ds	25/28	35ds	35/39
P ECS sélectionné	Programme horaire sélectionné pour l'eau chaude sanitaire.	0 = Programme 1 1 = Programme 2 2 = Programme 3	0	0	0	0	0
Consigne ECS Confort	Température de consigne Confort du préparateur d'eau chaude sanitaire.	40 °C – 65 °C	60	60	55	55	60
Consigne ECS Réduit	Température de consigne Réduit du préparateur d'eau chaude sanitaire.	7 °C – 50 °C	15	15	15	15	15
Fin dérogation ECS	Heure de fin de la dérogation ECS		-	-	-	-	-
Mode ECS	Mode de fontionnement de l'eau chaude sanitaire	0 = Programmation 1 = Manuelle 2 = Hors-gel 3 = Temporaire					
Consigne vacance ECS	Consigne de température du ballon d'eau chaude sanitaire pendant les vacances	10 °C – 60 °C	10	10	10	10	10

Tab.17 [🏠] > Réglage Sonde extérieure

Affichage texte	Description	Plage de réglage	15ds	25ds	25/28	35ds	35/39
Été/Hiver	Température extérieure : limite haute pour chauffage	10 °C –30 °C	22	22	22	22	22
Mode Été forcé	Le chauffage est arrêté. L'eau chaude est maintenue. Activation forcée du mode Été	0 =Arrêt 1 =On	0	0	0	0	0

Tab.18 [🚿] > Fonction tps douche

Affichage texte	Description	Plage de réglage	15ds	25ds	25/28	35ds	35/39
Tpo AvertCircDouche	Temporisation d'avertissement du Circuit Douche	0 Min – 180 Min	0	0	0	0	0
ActionTempoCirDouche	Action à effectuer après l'alerte du Circuit Douche	0 = Arrêt 1 = Avertissement 2 =Consigne ECS réduite	0	0	0	0	0
ConsECS RédDoucheLim	Consigne ECS réduite pendant la limitation de la douche du circuit	20 °C – 65 °C	40	40	40	40	40

Tab.19 [⌂] > (Appareil à gaz)

Affichage texte	Description	Plage de réglage	15ds	25ds	25/28	35ds	35/39
Fonction CC on/off	Activer ou désactiver le traitement de la demande de chaleur pour le chauffage	0 = Arrêt 1 = On	1	1	1	1	1
Fonct ECS on/off	Activer ou désactiver le traitement de la demande de chaleur pour l'eau chaude sanitaire	0 = Arrêt 1 = On	1	1	1	1	1

6.2 Modifier la température ambiante d'une zone

6.2.1 Changer le mode de fonctionnement d'une zone

Pour réguler la température ambiante dans les différences pièces de la maison, on peut choisir parmi les 5 modes de fonctionnement suivants :

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
 ⇨ Le menu **Sélection rapide d'une zone** s'affiche.
2. Sélectionner le mode de fonctionnement souhaité :

Tab.20 Modes de fonctionnement

Icône	Mode	Description
	Programmation	La température ambiante est régulée par un programme horaire
	Manuel	La température ambiante est réglée à une valeur fixe
	Dérogation	La température ambiante est provisoirement modifiée
	Vacances	La température ambiante est réduite pendant les vacances pour économiser de l'énergie
	Antigel	Protéger la chaudière et l'installation du gel en hiver

6.2.2 Modifier temporairement la température ambiante

Quel que soit le mode de fonctionnement sélectionné pour une zone, il est possible de modifier la température ambiante pendant une courte durée. À l'expiration de cette durée, le mode de fonctionnement sélectionné reprend.

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Sélectionner . **Dérogation**
3. Définir la durée en heures et en minutes.
4. Régler la température ambiante temporaire.
 ⇨ Le menu **Dérogation** affiche la durée et la température temporaire.

6.2.3 Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ambiante

■ Créer un programme horaire pour réguler la température ambiante

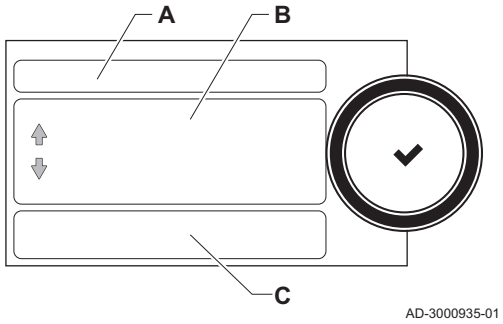
Un programme horaire permet de faire varier la température ambiante en fonction de l'heure et du jour. La température ambiante est liée à l'activité du programme horaire.

Important
Il est possible de créer jusqu'à trois programmes horaires par zone. Par exemple, vous pouvez créer un programme pour une semaine avec des heures de travail normales et un programme pour une semaine pendant laquelle vous êtes chez vous la majorité du temps.

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.

2. Sélectionner **Configuration de zone > Programme horaire chauffage**.
3. Sélectionner le programme horaire à modifier : **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.
 ⇨ Les activités programmées le dimanche sont affichées. La dernière activité programmée d'un jour est active jusqu'à la première activité du jour suivant. Au premier démarrage, tous les jours de la semaine ont des activités standard ; **Confort** commençant à 6h00 et **Réduit** commençant à 22h00.
4. Sélectionner le jour de la semaine à modifier.

Fig.6 Jour de la semaine



A Jour de la semaine
B Vue d'ensemble des activités programmées
C Liste des actions

5. Exécuter les actions suivantes, si nécessaire :
 5.1. **Modifier** l'heure de début et/ou le contenu d'une activité programmée.
 5.2. **Ajouter** une nouvelle activité.
 5.3. **Supprimer** une activité programmée (sélectionner l'activité **Supprimer**).
 5.4. **Copier** les activités programmées un jour de la semaine vers d'autres jours.
 5.5. **Modifier la température** liée à une activité.

■ Activer un programme horaire

Pour utiliser un programme horaire, il faut activer le mode de fonctionnement **Programmation**. Cette activation s'effectue séparément pour chaque zone.

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Sélectionner **Programmation**.
3. Sélectionner le programme horaire **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.

6.3 Modifier la température de l'eau chaude sanitaire

6.3.1 Modifier le mode de fonctionnement de l'eau chaude sanitaire

Pour la production d'eau chaude, on peut choisir l'un des 5 modes de fonctionnement suivants :

1. Sélectionner l'icône [].
 ⇨ Le menu **Sélection rapide ECS** s'affiche.
2. Sélectionner le mode de fonctionnement souhaité :

Tab.21 Modes de fonctionnement ECS

Icône	Mode	Description
	Programmation	La température de l'eau chaude sanitaire est contrôlée par un programme horaire
	Manuel	La température de l'eau chaude sanitaire est réglée à une valeur fixe
	Dérogation eau chaude sanitaire	La température de l'eau chaude sanitaire est provisoirement augmentée
	Vacances	La température de l'eau chaude sanitaire est réduite pendant les vacances pour économiser de l'énergie
	Antigel	Protéger la chaudière et l'installation du gel en hiver

6.3.2 Augmenter temporairement la température de l'eau chaude sanitaire

Quel que soit le mode de fonctionnement sélectionné pour la production d'eau chaude sanitaire, il est possible d'augmenter la température de l'eau chaude sanitaire pendant une courte durée. À l'expiration de cette durée, la température de l'eau chaude revient au point de consigne **Réduit**.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner . **Dérogation eau chaude sanitaire**
3. Définir la durée en heures et en minutes.
 ⇨ La température augmente jusqu'à la **Consigne ECS Confort**.

6.3.3 Modifier les températures d'eau chaude de confort et réduite

Il est possible de modifier les températures d'eau chaude de confort et réduite dans le programme horaire.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Configuration de zone > Consignes ECS**.
3. Sélectionner la consigne ECS à modifier.
 3.1. **Consigne ECS Confort** : La température ECS à laquelle la production d'eau chaude est mise en marche.
 3.2. **Consigne ECS Réduit** : La température ECS à laquelle la production d'eau chaude est arrêtée.
4. Modifier la température du point de consigne sélectionné

6.3.4 Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ECS

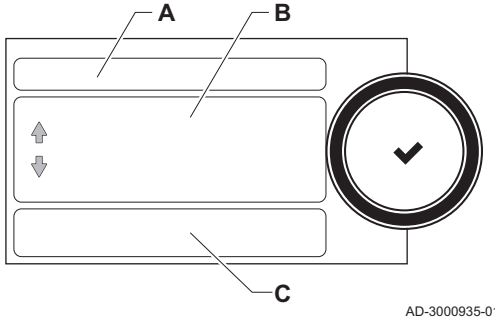
■ Créer un programme horaire pour réguler la température de l'eau chaude sanitaire

Un programme horaire permet de faire varier la température de l'eau chaude sanitaire en fonction de l'heure et du jour. La température d'eau chaude sanitaire est liée à l'activité du programme horaire.

Important
Vous pouvez créer jusqu'à trois programmes horaires. Par exemple, vous pouvez créer un programme pour une semaine avec des heures de travail normales et un programme pour une semaine pendant laquelle vous êtes chez vous la majorité du temps.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Configuration de zone > Programme horaire ECS**.
3. Sélectionner le programme horaire à modifier : **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.
 ⇨ Les activités programmées le dimanche sont affichées. La dernière activité programmée d'un jour est active jusqu'à la première activité du jour suivant. Les activités programmées sont affichées. Au premier démarrage, tous les jours de la semaine ont des activités standard ; **Confort** commençant à 6h00 et **Réduit** commençant à 22h00.
4. Sélectionner le jour de la semaine à modifier.

Fig.7 Jour de la semaine



A Jour de la semaine
B Vue d'ensemble des activités programmées
C Liste des actions

5. Exécuter les actions suivantes, si nécessaire :
 5.1. **Modifier** l'heure de début et/ou le contenu d'une activité programmée.
 5.2. **Ajouter** une nouvelle activité.
 5.3. **Supprimer** une activité programmée (sélectionner l'activité **Supprimer**).
 5.4. **Copier** les activités programmées un jour de la semaine vers d'autres jours.
 5.5. **Modifier la température** liée à une activité.

■ Activer un programme horaire ECS

Pour utiliser un programme horaire ECS, il faut activer le mode de fonctionnement **Programmation**. Cette activation s'effectue séparément pour chaque zone.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Programmation**.
3. Sélectionner le programme horaire **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.

6.4 Activer tous les programmes de vacances

Si vous vous absentez pour des vacances, la température ambiante et la température de l'eau chaude sanitaire peuvent être réduites pour économiser de l'énergie. La procédure suivante permet d'activer le mode vacances pour toutes les zones et la température d'eau chaude sanitaire.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Régler les paramètres suivants :

Tab.22 Réglages du programme vacances

Paramètre	Description
Date de début des vacances	Régler la date et l'heure de début des vacances.
Date de fin des vacances	Régler la date et l'heure de fin des vacances.
Consigne ambiance du circuit en période de vacances	Régler la température ambiante pendant la période de vacances
Réinitialiser	Réinitialiser ou annuler le programme vacances

7 Entretien

7.1 Généralités

- Effectuez les opérations de contrôle et de maintenance standard une fois par an.
- Au besoin, procédez aux opérations de maintenance spécifiques.

Attention

- Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- Il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien.
- Remplacez les pièces usées ou défectueuses par des pièces d'origine.
- Une inspection annuelle est obligatoire.

7.2 Instructions d’entretien

1. Vérifier la pression hydraulique dans le système de chauffage central. Au besoin, faire l'appoint en eau du système de chauffage central.

Important

Si la pression d’eau est inférieure à 0,8 bar, il convient de rajouter de l’eau. La pression hydraulique recommandée est comprise entre 1,5 et 2 bar.

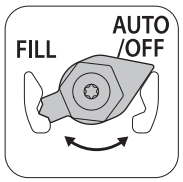
2. Vérifier que les radiateurs ne présentent pas de fuite ni de traces de rouille (en particulier dans les zones humides).
3. Ouvrir et fermer les robinets des radiateurs plusieurs fois par an pour s'assurer qu'ils fonctionnent.
4. Nettoyer l’extérieur de la chaudière à l’aide d’un chiffon humide et d’un détergent doux.

Attention

Seul un professionnel qualifié est habilité à nettoyer l’intérieur de la chaudière.

7.3 Remplir le système

Fig.8 Dispositif de remplissage automatique



AD-0001352-01

Le système de chauffage central peut être rempli (semi-)automatiquement à l'aide du dispositif de remplissage automatique.

Voir

Remplissage du système à l'aide du dispositif de remplissage automatique, page 27

Important

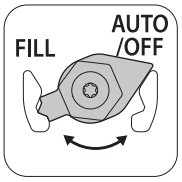
- Par remplissage semi-automatique, on entend : La chaudière indique que le système a besoin d'être rempli et demande confirmation de la part de l'utilisateur.
- Par remplissage automatique, on entend : le système est rempli dès que la pression hydraulique est trop basse.
- L'installateur peut régler le système en remplissage automatique ou semi-automatique.

Le dispositif de remplissage automatique peut aussi être utilisé pour remplir manuellement l'installation de chauffage central.

7.3.1 Remplissage du système à l'aide du dispositif de remplissage automatique

Le dispositif de remplissage automatique est placé sous la chaudière. Ce dispositif peut remplir une installation de chauffage automatiquement ou semi-automatiquement (après confirmation de la part de l'utilisateur) si la pression de l'eau passe au-dessous de la pression hydraulique minimum réglée. L'installation est remplie à la pression de fonctionnement maximum réglée.

Fig.9 Position AUTO



AD-0001352-01

1. Vérifier que la chaudière est sous tension.

Attention
Le dispositif de remplissage automatique est uniquement actif si le ballon est sous tension.

2. Vérifier que le dispositif de remplissage automatique est réglé sur AUTO.
3. Si la chaudière est réglée pour se remplir automatiquement, l'utilisateur n'a pas à intervenir lorsque la pression hydraulique est trop basse : le remplissage démarre automatiquement.
4. Si la chaudière est réglée pour se remplir semi-automatiquement, un message s'affiche lorsque la pression hydraulique est trop basse.
 4.1. Appuyer sur le bouton ✔ pour confirmer le remplissage.

Important
Le remplissage ne peut être interrompu que si la pression hydraulique est supérieure à 0,3 bar.

5. Un message s'affiche lorsque le remplissage automatique est terminé :
 5.1. Appuyer sur la touche ⮌ pour revenir à l'affichage principal.

Attention
- Le code d'avertissement **A02.33** s'affiche si le remplissage prend trop de temps. La chaudière continue à fonctionner normalement.
- Le code d'avertissement **A02.34** s'affiche si la chaudière doit être remplie trop souvent. La chaudière continue à fonctionner normalement.
- La chaudière peut interrompre momentanément le remplissage pour passer à des activités de chauffage normales telles que la production d'eau chaude.

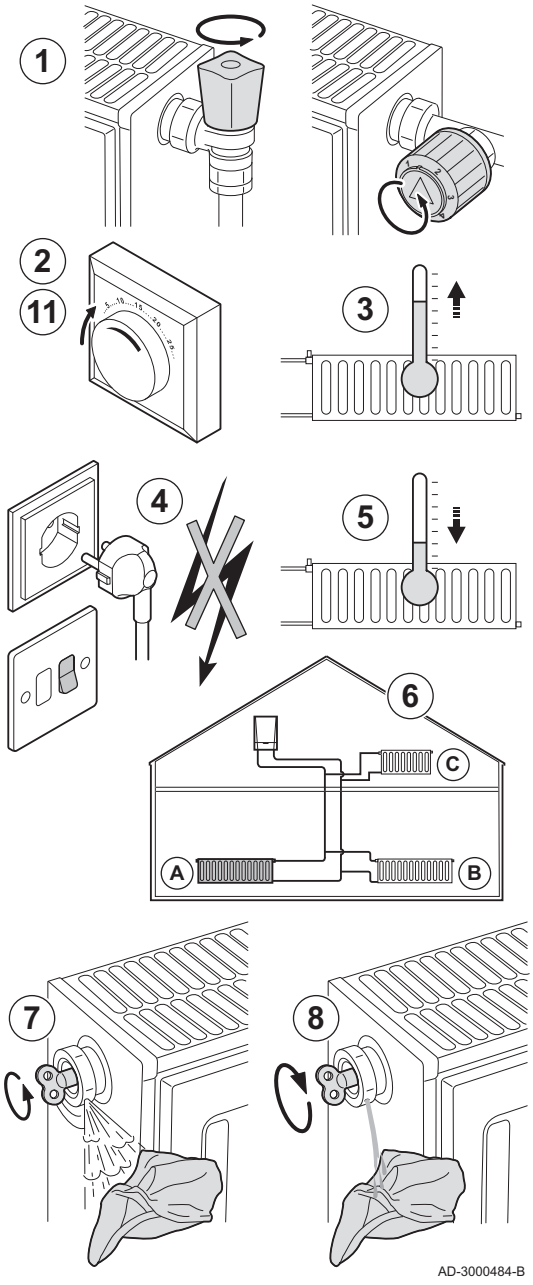
7.3.2 Activer le dispositif de remplissage automatique

Si la chaudière est équipée d'un dispositif de remplissage automatique et que la pression minimale de l'eau est atteinte, l'installation est automatiquement remplie lorsqu'elle est en mode **Automatique**. En mode **Manuel**, la chaudière signale que le remplissage est requis. Si nécessaire, le remplissage peut s'effectuer manuellement avant que la pression minimale de l'eau ne soit atteinte, et ce en activant le dispositif de remplissage automatique.

1. Sélectionner l'icône [Fbar].
2. Sélectionner **Démarrer remplissage d'eau**.
 ⇨ Le dispositif de remplissage automatique remplira l'installation jusqu'à ce que la pression de fonctionnement maximale de l'eau soit atteinte.

7.4 Purge du système

Fig.10 Purge du système



Il est indispensable de purger l'air éventuellement présent dans la chaudière, les conduits ou la robinetterie pour éviter les bruits indésirables susceptibles de se produire lors du chauffage ou du soutirage de l'eau. Pour ce faire, procéder comme suit :

1. Ouvrir les robinets de tous les radiateurs raccordés au système.
2. Régler le thermostat d'ambiance sur la température maximale possible.
3. Attendre que les radiateurs soient chauds.
4. Éteindre la chaudière.
5. Attendre environ 10 minutes, jusqu'à ce que les radiateurs soient froids au toucher.
6. Purger les radiateurs. Commencer par les étages inférieurs puis remonter jusqu'aux étages supérieurs.
7. Ouvrir la vanne de purge à l'aide de la clé de purge et placer un chiffon contre l'évent.

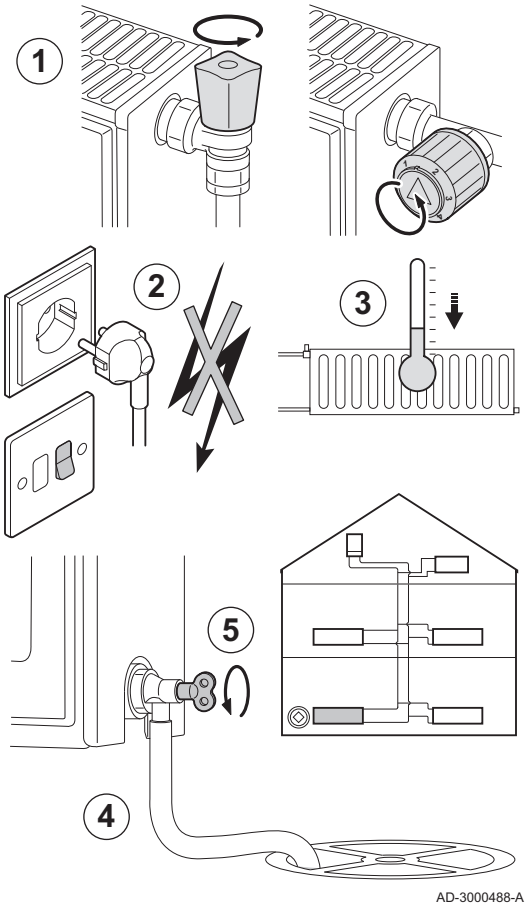
Avertissement
L'eau peut être encore chaude.

8. Patienter jusqu'à ce que de l'eau sorte de la vanne de purge, puis fermer la vanne de purge.
9. Mettre la chaudière sous tension.
 ⇨ Un cycle de purge de trois minutes démarre automatiquement.
10. Après la purge, vérifier que la pression hydraulique du système est toujours correcte. Si nécessaire, compléter le niveau d'eau du système de chauffage
11. Régler le thermostat d'ambiance ou le régulateur de température.

Pour de plus amples informations, voir
Remplir le système, page 27

7.5 Vidange de l'installation

Fig.11 Vidange de l'installation



Une vidange du système de chauffage central peut s'avérer nécessaire en cas de remplacement des radiateurs, de fuite d'eau importante ou de risque de gel. Procéder comme suit :

1. Ouvrir les robinets de tous les radiateurs raccordés au système.
2. Débrancher la prise de la chaudière de la prise murale.
3. Attendre environ 10 minutes, jusqu'à ce que les radiateurs soient froids au toucher.
4. Raccorder un flexible de vidange au point de vidange le plus bas. Placer l'extrémité du flexible dans une bouche d'évacuation ou tout autre endroit où l'eau vidangée ne cause aucun dommage.
5. Ouvrir le robinet de remplissage/vidange du système de chauffage central. Vidanger l'installation.

Avertissement
L'eau peut être encore chaude.

6. Fermer le robinet de vidange lorsque l'eau cesse de s'écouler du point de vidange.

8 En cas de dérangement

8.1 Codes d'erreur

8.1.1 Avertissement

Si une situation risque de conduire à un défaut, la chaudière vous avertira d'abord d'un dysfonctionnement. L'affichage indique un code d'avertissement (par exemple, **A02.33**).

Important
La chaudière continue à fonctionner mais il faut rechercher la cause de l'avertissement. Un avertissement peut entraîner le blocage ou le verrouillage de la chaudière.

8.1.2 Blocage

Un blocage est un état (temporaire) de la chaudière suite à une anomalie. L'affichage indique un code de blocage (par exemple, **H01.14**).

La chaudière détecte l'état modifié. Si la cause du blocage persiste, la chaudière passe en mode défaillance (verrouillage).

Important
- Une fois que la cause du blocage a été éliminée, la chaudière redémarre automatiquement.
- Les fonctions de la chaudière qui ne sont pas bloquées sont toujours opérationnelles.

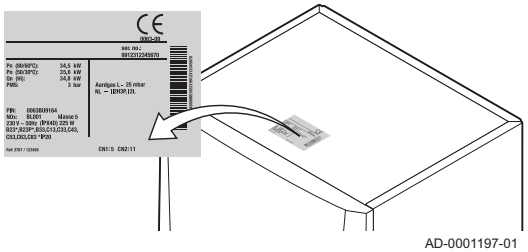
8.1.3 Verrouillage

Si les conditions de blocage persistent, la chaudière se verrouille (c'est aussi ce qui s'appelle une erreur). La chaudière se verrouille également si un défaut est signalé n'importe où dans la chaudière. L'affichage clignote en rouge et un code d'erreur apparaît (exemple : **E04.08**).

Important
La chaudière revient en fonctionnement normal uniquement si les causes du verrouillage ont été éliminées et qu'une réinitialisation est effectuée.

8.1.4 Notification des codes de défaut

Fig.12 Plaque signalétique



Si un code de défaut ne disparaît pas, s'adresser à l'installateur. Relever les renseignements suivants avant de le contacter :

- Code de défaut
- Type de gaz utilisé
- Type de chaudière
- Date de fabrication
- N° de série de l'appareil

Ces informations figurent sur la plaquette signalétique fixée sur le dessus de la chaudière.

8.2 Afficher le nom de l'installateur et son numéro de téléphone

L'installateur peut indiquer son nom et son numéro de téléphone dans le tableau de commande. Vous pouvez afficher ces informations lorsque vous voulez contacter l'installateur.

1. Appuyer sur le bouton ☰.
2. Sélectionner **Paramètres système**. ⚙ > .Contact de l'installateur
 ⇨ Le nom et le numéro de téléphone de l'installateur sont affichés.

8.3 Problèmes et solutions

Tab.23 Problèmes et solutions

Incident	Solution
Il n'y a pas d'eau chaude sanitaire.	• La chaudière ne fonctionne pas : - Vérifier que la chaudière est alimentée en électricité. - Vérifier les fusibles et les interrupteurs. - S'assurer que le robinet gaz est correctement ouvert. • La fonction ECS est désactivée : veuillez la réactiver
Les radiateurs sont froids.	• La fonction CC (chauffage central) est désactivée : veuillez la réactiver. • Les robinets des radiateurs ne sont pas ouverts : ouvrir les robinets de tous les radiateurs raccordés au système. • La chaudière ne fonctionne pas : - Vérifier que la chaudière est alimentée en électricité. - Vérifier les fusibles et les interrupteurs. - S'assurer que le robinet gaz est correctement ouvert. • La pression hydraulique est trop basse, ajouter de l'eau dans l'installation. • La consigne de température de chauffage est trop basse : augmenter la valeur du paramètre **CP010** ou, si un thermostat d'ambiance est raccordé, augmenter la température sur celui-ci.
La chaudière ne fonctionne pas.	• Aucune alimentation électrique : - Vérifier que la chaudière est alimentée en électricité. - Vérifier les fusibles et les interrupteurs. • La chaudière est bloquée : - S'assurer que la vanne de gaz est correctement ouverte : ouvrir la vanne. - Remettre la chaudière en service - Si le blocage se poursuit : Contacter l'installateur : • La chaudière est en panne (verrouillage) : - Si le défaut se poursuit : Contacter l'installateur :
La pression hydraulique est trop faible (< 0,8 bar).	• Il n'y a pas assez d'eau dans le système de chauffage central : compléter le niveau d'eau du système. • Le dispositif de remplissage automatique (s'il est monté et réglé en remplissage automatique) émet un avertissement indiquant que le remplissage prend trop de temps (**A02.33**) ou est requis trop souvent (**A02.34**): - Vérifier que le robinet d'eau principal est totalement ouvert. - Vérifier l'étanchéité de la chaudière et du système. - Si le défaut se poursuit : Contacter l'installateur. • Fuite d'eau. Contacter l'installateur :
Variations importantes de la température de l'eau chaude sanitaire.	Alimentation en eau insuffisante : ouvrir le robinet.
Bruits indésirables au niveau des conduites ou du circuit de chauffage central.	• Il y a de l'air dans les conduites de chauffage : il est indispensable de purger l'air éventuellement présent dans la chaudière, les conduits ou la robinetterie pour éviter les bruits indésirables susceptibles de se produire lors du chauffage ou du soutirage de l'eau. • L'eau entre trop rapidement dans le système de chauffage central : contacter l'installateur. • Les supports des conduites de chauffage central sont trop serrés : contacter l'installateur.
Fuite d'eau importante sous la chaudière ou à proximité.	La chaudière ou les conduites de chauffage central sont endommagées : • Fermer l'alimentation en eau. • Contacter l'installateur :

9 Mise au rebut

9.1 Mise au rebut et recyclage

Attention
Seul un professionnel qualifié est autorisé à démonter et mettre au rebut la chaudière conformément aux réglementations locales et nationales.

Fig.13



MW-3000179-03

Procéder comme suit pour démonter la chaudière :

1. Éteindre la chaudière.
2. Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
3. Fermer la vanne de gaz principale.
4. Couper l'alimentation en eau.
5. Fermer la vanne de gaz de la chaudière.
6. Vidanger l'installation.
7. Déposer le flexible de purge d'air au-dessus du siphon.
8. Déposer le siphon.
9. Déposer les conduits air / fumées.
10. Débrancher tous les tuyaux situés sous la chaudière.
11. Démonter la chaudière.

10 Environnement

10.1 Économies d'énergie

- S'assurer que la pièce où est installée la chaudière est bien ventilée.
- Ne pas boucher les aérations.
- Ne pas couvrir les radiateurs. Ne pas mettre de rideaux devant les radiateurs.
- Installer des panneaux réflecteurs à l'arrière des radiateurs. Ces panneaux réfléchissent la chaleur et permettent ainsi d'éviter toute déperdition.
- Isoler les tuyauteries dans les pièces qui ne sont pas chauffées (caves et greniers).
- Fermer les radiateurs dans les pièces non utilisées.
- Ne pas laisser couler inutilement de l'eau chaude (et froide).
- Installer un pommeau de douche économique pour économiser jusqu'à 40 % d'énergie.
- Préférer la douche au bain : un bain consomme deux fois plus d'eau et d'énergie qu'une douche

10.1.1 Thermostats d'ambiance et réglages

Il existe différents modèles de thermostats d'ambiance. Le type de thermostat utilisé et le paramètre sélectionné ont un impact sur la consommation totale d'énergie.

Quelques conseils :

- Un régulateur modulant, éventuellement associé à des robinets thermostatiques, est écoénergétique et offre un excellent niveau de confort. Cette combinaison permet de régler séparément la température de chaque pièce. Toutefois, ne pas installer de robinets de radiateur thermostatiques dans la pièce où se trouve le thermostat d'ambiance.
- L'ouverture ou la fermeture complète des robinets de radiateur thermostatiques provoque des variations de température non souhaitées. Par conséquent, ces derniers doivent être ouverts/fermés progressivement.
- Régler le thermostat d'ambiance sur une température d'environ 20 °C pour réduire les frais de chauffage et la consommation d'énergie.
- Abaisser le thermostat bien avant d'aérer les pièces.
- Régler la température de l'eau sur un niveau plus bas en été qu'en hiver (par exemple, respectivement 60 °C et 80 °C) lorsqu'un thermostat marche/arrêt est utilisé.
- Lorsque des thermostats à horloge et des thermostats programmables doivent être réglés, ne pas oublier de prendre en compte les vacances et les jours où personne n'est présent au domicile.

11 Garantie

11.1 Généralités

Vous venez d'acheter l'un de nos appareils et nous vous remercions de votre confiance.

Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons d'inspecter l'appareil régulièrement et de procéder aux opérations d'entretien nécessaires.

Votre installateur ou notre service après-vente sont à votre disposition.

11.2 Conditions de garantie

Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- Aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales.
- Aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation.
- A nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002, publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

12 Annexes

12.1 Informations ErP

12.1.1 Fiche produit

Tab.24 Fiche produit

Remeha - Calenta Ace		15ds	25ds	25/28	35ds	35/39
Chauffage des locaux – application à température		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Chauffage de l'eau – profil de soutirage déclaré		-	-	XL	-	XXL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux		A	A	A	A	A
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau		-	-	A	-	A
Puissance calorifique nominale *(Prated ou Psup)*	kW	15	25	25	35	35
Chauffage des locaux – consommation annuelle d'énergie	GJ	46	76	76	105	105
Chauffage de l'eau – consommation annuelle d'énergie	kWh GJ	- -	- -	37 17	- -	41 22
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	94	94	94	95	95
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	%	-	-	88	-	87
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'intérieur	dB	45	51	51	53	53

Voir
Pour les précautions particulières en ce qui concerne l'assemblage, l'installation et l'entretien : Consignes de sécurité, page 5

12.1.2 Fiche de produit combiné

Fig.14 Fiche de produit combiné applicable aux chaudières indiquant l'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux du produit combiné proposé

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux

(1) **'I'** %

Régulateur de température

Voir fiche sur le régulateur de température

Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %, Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %, Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 5 %

(2) + ☐ %

Chaudière d'appoint

Voir fiche sur la chaudière

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)

(☐ - 'I') x 0,1 = ± (3) ☐ %

Contribution solaire

Voir fiche sur le dispositif solaire

Classe énergétique du ballon (1)

A* = 0,95, A = 0,91, B = 0,86, C = 0,83, D - G = 0,81

Taille du capteur (en m²) | Volume du ballon (en m²) | Rendement du capteur (en %)

('III' x ☐ + 'IV' x ☐) x 0,9 x (☐ /100) x ☐ = + (4) ☐ %

(1) Si la classe du ballon est supérieure à A, utilisez 0,95

Pompe à chaleur d'appoint

Voir fiche sur la pompe à chaleur

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)

(☐ - 'I') x 'II' = + (5) ☐ %

Contribution solaire ET pompe à chaleur d'appoint

Choisir la plus petite valeur

0,5 x (4) ☐ OU 0,5 x (5) ☐ = - (6) ☐ %

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux

(7) ☐ %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux

☐ G <30%	☐ F ≥30%	☐ E ≥34%	☐ D ≥36%	☐ C ≥75%	☐ B ≥82%	☐ A ≥90%	☐ A+ ≥98%	☐ A++ ≥125%	☐ A+++ ≥150%

La chaudière et la pompe à chaleur d'appoint sont-elles installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35 C ?

Voir fiche sur la pompe à chaleur

(7) ☐ + (50 x 'II') = ☐ %

L'éfficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné intallé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

AD-3000743-01

I La valeur de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal, exprimée en %.

II Le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d'appoint du produit combiné, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.

III La valeur de l'expression mathématique : 294/(11 · Prated), dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.

IV La valeur de l'expression mathématique 115/(11 · Prated), dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.

Tab.25 Pondération des chaudières

Psup / (Prated + Psup)[1][2]	II, produit combiné non équipé d'un ballon d'eau chaude	II, produit combiné équipé d'un ballon d'eau chaude
0	0	0
0,1	0,3	0,37
0,2	0,55	0,70
0,3	0,75	0,85
0,4	0,85	0,94
0,5	0,95	0,98
0,6	0,98	1,00
≥ 0,7	1,00	1,00

(1) Les valeurs intermédiaires sont calculées par interpolation linéaire entre les deux valeurs adjacentes.
(2) Prated renvoie au dispositif de chauffage des locaux ou au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal.

Fig.15 Fiche de produit combiné applicable aux dispositifs de chauffage mixtes (chaudières ou pompes à chaleur) indiquant l'efficacité énergétique pour la production d'eau chaude sanitaire du produit combiné proposé

Efficacité énergétique du dispositif de chauffage mixte pour le chauffage de l'eau

① **'I'** %

Profil de soutirage déclaré : ☐

Contribution solaire

Voir fiche sur le dispositif solaire

Électricité auxiliaire

(1,1 x 'I' - 10%) x 'II' - 'III' - 'I' = + ② ☐ %

Efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans des conditions climatiques moyennes

③ ☐ %

Classe d'efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques moyennes

		G	F	E	D	C	B	A	A+	A++	A+++
☐	M	<27%	≥27%	≥30%	≥33%	≥36%	≥39%	≥65%	≥100%	≥130%	≥163%
☐	L	<27%	≥27%	≥30%	≥34%	≥37%	≥50%	≥75%	≥115%	≥150%	≥188%
☐	XL	<27%	≥27%	≥30%	≥35%	≥38%	≥55%	≥80%	≥123%	≥160%	≥200%
☐	XXL	<28%	≥28%	≥32%	≥36%	≥40%	≥60%	≥85%	≥131%	≥170%	≥213%

Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques plus froides et plus chaudes

Plus froides : ③ ☐ **- 0,2 x** ② ☐ **=** ☐ **%**

Plus chaudes : ③ ☐ **+ 0,4 x** ② ☐ **=** ☐ **%**

L'éfficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné intallé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

AD-3000747-01

I La valeur de l'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du dispositif de chauffage mixte, exprimée en %.

II La valeur de l'expression mathématique $(220 \cdot Q_{ref})/Q_{nonsol}$, dans laquelle Q_{ref} provient de l'annexe VII, tableau 15 du règlement UE 811/2013, et Q_{nonsol} de la fiche de produit du dispositif solaire pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL et XXL du dispositif de chauffage mixte.

III La valeur de l'expression mathématique $(Q_{aux} \cdot 2{,}5)/(220 \cdot Q_{ref})$, exprimée en %, où Q_{aux} provient de la fiche de produit du dispositif solaire et Q_{ref} de l'annexe VII, tableau 15 du règlement UE 811/2013, pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL ou XXL.

© Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

remeha

Uw leverancier / Votre fournisseur / Ihr Lieferant:

SP OpenTherm®

CE